

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 octobre 2024

Délibération n° 2024-10-10-6.2 Nouveaux Dispositifs de Formation pour les Métiers de l'Industrie (NDFMI) Dossier d'appel à manifestation d'intérêt CMA

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 10 octobre 2024,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 25 octobre 2018, modifiés,

Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifiés,

Vu l'avis du Conseil des études du 3 octobre 2024 ;

Approuve le dossier d'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » joint à la présente délibération, dans le cadre des nouveaux dispositifs de formation pour les métiers de l'industrie (NDFMI).

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés : 25

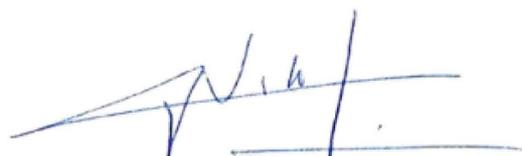
Nombre de voix pour : 22

Nombre de voix contre : 00

Nombre d'abstentions : 03

Fait à Villeurbanne, le 10 octobre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Collège d'Ingénierie Lyon/Saint-Étienne

Nouveaux Dispositifs de Formation pour les Métiers de l'Industrie
(NDFMI)

Dossier AMI Compétences et Métiers d'Avenir

COLLÈGE
D'INGÉNIERIE
LYON-SAINTE-ÉTIENNE



INTEPE

INSA



Pour tout contact

jean-michel.jolion@insa-lyon.fr

06 72 30 94 58

Les enjeux du projet

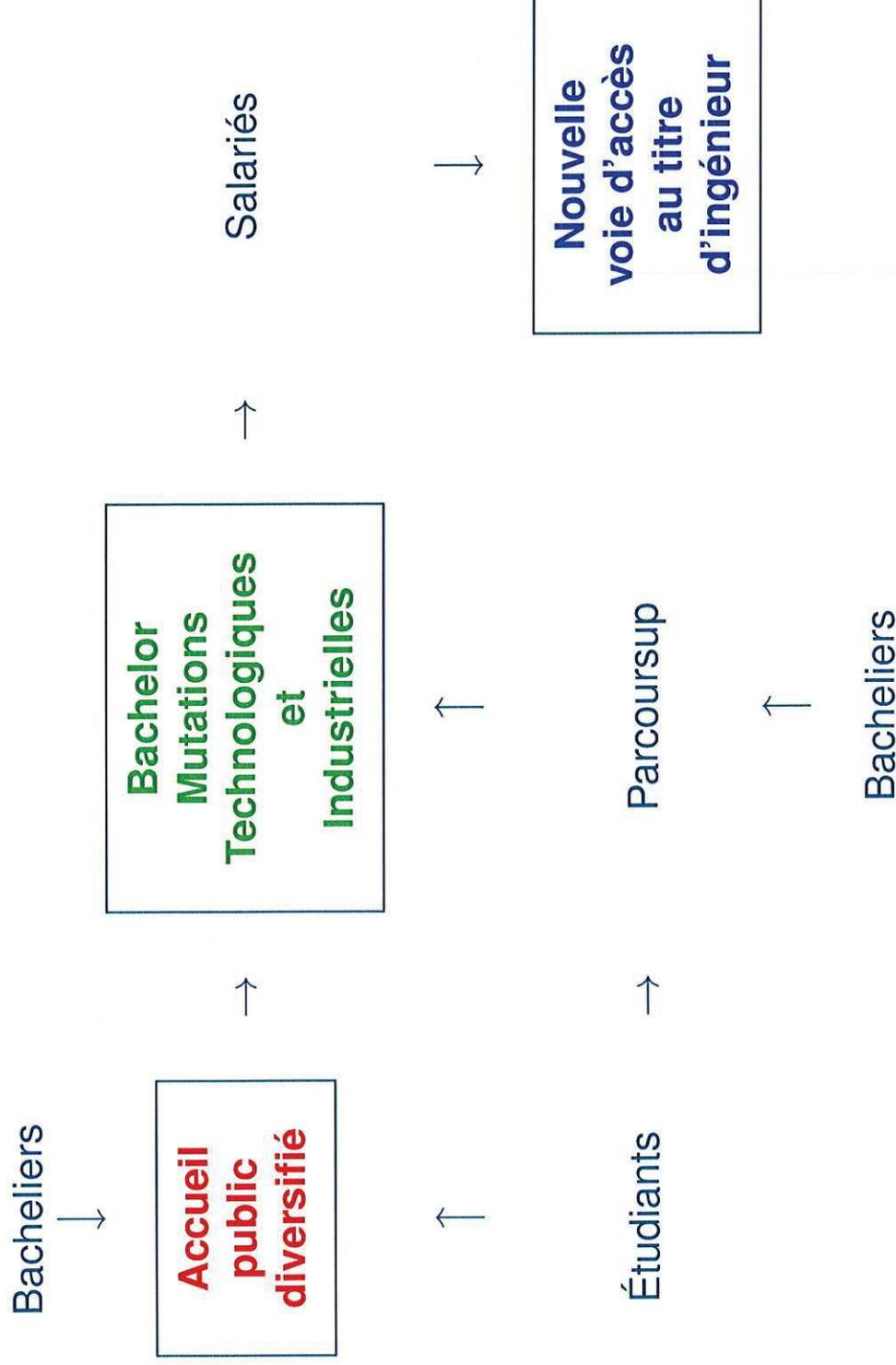
Répondre aux enjeux des métiers de l'industrie

- Diversifier la formation portée par les écoles
- Répondre à la diversité (sociale et scolaire) toujours plus grande des nouveaux étudiants
- Répondre aux besoins des entreprises et du territoire
- Explorer de nouvelles modalités de diplomation

Le point de départ

Diagnostic Emplois/Compétences/Formations réalisé en 2023 et financé par la Région AuRA

Architecture générale du projet



Volet 1 : Accueillir la diversité des publics

Un modèle pédagogique positivant la diversité plutôt qu'une approche "réparatrice" de remise à niveau

La boîte à outils :

- un accompagnement plus individualisé en début de cursus : construire le projet d'étude et le projet professionnel ;
- une place importante au non pédagogique comme élément de socialisation : sport, culture... mais aussi la reconnaissance de l'engagement qui permet notamment d'avoir une approche positive de la diversité des réussites ;
- des compléments de formation avec des approches pédagogiques en accord avec celles que les étudiants ont pratiquées dans le secondaire ;
- des compléments méthodologiques en lien avec les attentes des formations du supérieur ;
- un enseignement hybride reposant majoritairement sur les projets ;
- un recours massif au contrôle continu ;
- une découverte des métiers de l'industrie par des stages, des visites d'entreprises... pour découvrir le réel

Volet 2 : Bachelor assistant-ingénieur

Objectif de la formation : répondre aux besoins des entreprises

- en management intermédiaire
- en profils assistant ingénieur articulant des compétences à la fois techniques et de pilotage
- en délégation de l'ingénieur dans les grandes entreprises
- en remplacement de l'ingénieur dans les plus petites entreprises

Les partenaires

RTE, Vinci, Eiffage, Clauger, FNTP, Polyvia, Polymeris, AEPV, Plastic Omnium...

Volet 2 : Bachelor assistant-ingénieur

Positionnement vs le bachelor universitaire de technologie

**Technicien·ne
supérieur·e**

Implication sur la
**résolution de
problèmes
techniques et
industriels sur un
périmètre bien
défini** du projet
d'ingénierie

**Assistant·e
ingénieur·e**

Soutien
**managérial,
logistique et
technique sur un
périmètre étendu**
du projet
d'ingénierie, en
délégation de
l'ingénieur·e

Volet 2 : Bachelor assistant-ingénieur

Bachelor Mutations Technologiques et Industrielles

- diplôme bachelor sur 3 ans (1 800h de formation) : 1 an de tronc commun et 2 ans en apprentissage au sein d'une spécialité
- cible de 150 étudiants par promo sur 6 spécialités
- formation répartie sur le territoire (Oyonnax, Saint-Étienne, Lyon...)
- conforme au référentiel européen et évaluation en cours par la commission du titre d'ingénieur pour attribution, par le MESR, du grade universitaire de licence à tous les diplômés

Ouverture et prospective

- 2 spécialités pour septembre 2024 : "plasturgie et écologie industrielle" à Oyonnax et "génie civil et environnement" à Saint-Etienne
- 2 spécialités sur Lyon pour septembre 2025 : "infrastructures des réseaux électriques" et "écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation"
- 2 spécialités pour septembre 2026 : "génie nucléaire" et "adaptation et gestion écologique des sites industriels"

Volet 2 : Bachelor assistant-ingénieur

Caractéristiques de la formation

- scientifique et technique, appliquée et opérationnelle
- intégrant les enjeux sociétaux et environnementaux
- destinée principalement à des bacheliers généraux visant des études courtes, de très bons bacheliers technologiques, des étudiants en réorientation et celles et ceux qui auront suivi le cursus d'accompagnement de la diversité

Compétences visées par la formation

- de solides connaissances scientifiques et techniques
- des compétences métier de haut niveau
- des capacités managériales et organisationnelles :
 - conception de solutions industrielles et technologiques innovantes
 - management de projet et management par projet
 - planification des opérations et pilotage de processus efficaces
 - résolution de problèmes complexes liés aux grandes transitions socio-écologiques

Volet 3 : Développement d'une nouvelle voie d'accès au titre d'ingénieur

Diplomer différemment en redonnant confiance dans la formation tout au long de la vie

Diplômer différemment

- cible : les salariés ayant un titre d'assistant-ingénieur ou équivalent
- mobiliser la FTLV, la VAE et la formation initiale pour amener des salariés au titre d'ingénieur par une voie ad-hoc
- dans le cadre de contrats tripartites impliquant le salarié, l'entreprise et le Collège d'ingénierie
- objectif : rentrée 2025
- Cible : 50 diplômés par an

Volet 3 : Développement d'une nouvelle voie d'accès au titre d'ingénieur

Un schéma innovant où l'entreprise est au cœur de l'acquisition de compétences

- un accompagnement pouvant être initié dès la première insertion professionnelle
- mais aussi ouvert à tout salarié
- un double tutorat au sein du Collège d'ingénierie et au sein de l'entreprise
- un suivi récurrent d'acquisition de compétences (portfolio)
- un plan de compléments de formation (formation continue qui peut tout à fait être interne à l'entreprise)

Dossier CMA : le consortium

Ils participent au consortium

- Les 4 écoles du Collège d'ingénierie
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes (soutien politique et financier au projet)
- RTE (co-portage d'une spécialité du Bachelor)

Ils nous soutiennent

- Rectorat de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
- UIMM
- Les CFA des secteurs ciblés par le bachelor (plasturgie et BTP pour les deux premières spécialités)
- Syntec-ingénierie
- CCI Lyon métropole Saint-Étienne Roanne
- EDF, Assystem, Vinci, Eiffage, Clauger...
- UMN (Université des Métiers du Nucléaire)

Budget (sur 5 ans)

Dépenses

- 18 M€
- pour \approx 2 000 apprenants sur 5 ans
- soit \approx 9 000 €/apprenant/an

Recettes

- AMI CMA : 6.3 M€ (35%)
- Apprentissage : 7.6 M€ (42%)
- Droits d'inscription : 2.4 M€ (13.4%)
- Membres du consortium : 1.7 M€ (9.6%) dont Région : 1.2 M€

Calendrier et Pilotage

Calendrier

- Note d'intention déposée en mai 2024
- Avis favorable du jury début juillet 2024
- Dossier final pour le 27 octobre 2024
- A venir : audition puis avis final
- Démarrage officiel : début 2025

Pilotage

Passage de témoin en cours JM Jolion → F. Laforest